



BILAN DES 100 JOURS: LE RENOUVEAU OU LE CHAOS DE WATERLOO ?

Par Matthieu HOCQUE, directeur adjoint des études du Millénaire
William THAY, président du Millénaire



AVANT-PROPOS

Les 100 jours ont été annoncé par Emmanuel Macron lors de sa prise de parole du 17 avril dernier après l'adoption de la réforme des retraites et la validation de l'essentiel de ses dispositions par le Conseil Constitutionnel. Cette période devait conduire à "l'apaisement" à la suite de la forte mobilisation sociale contre la réforme des retraites.

Les 100 jours devaient à la fois permettre au président de la République de tourner la page de la séquence de la réforme des retraites pour : se projeter sur la suite de son quinquennat en évitant l'immobilisme, apaiser une société tendue et marquée par plusieurs semaines de mobilisation sociale, reconquérir l'opinion publique et élargir sa base politique.

Seulement, si le début de cette séquence a fonctionné, elle s'est heurtée aux émeutes urbaines survenus après le début de Nahel, tué par un policier, à la suite d'un refus d'obtempérer. Ce décès a conduit à des soirées d'émeutes d'une intensité rappelant celle de 2005. Si l'exécutif est parvenu à reprendre en main la situation, les émeutes ont mis à mal la volonté du président de la République de parvenir à un climat apaisé à l'issue de « ces 100 jours ».

Ainsi, l'utilité et l'efficacité de cette séquence interroge. Les 100 jours devaient permettre au président de la République d'avoir un nouveau souffle pour débiter le second acte de son mandat. Cela devait constituer soit un renouveau soit un Waterloo aboutissant au chaos. À l'issue de cette période, il est difficile d'en tirer un bilan positif ou négatif, mais nous avons davantage l'impression que ces 100 jours vont s'étirer jusqu'aux prochaines élections européennes voir jusqu'au Jeux Olympiques qui devraient sonner le glas de l'acte I du second quinquennat d'Emmanuel Macron.

AVANT-PROPOS.....	2
<i>Le président des crises</i>	<i>4</i>
Un projet de révolution heurté par les crises.....	4
Mener une révolution	4
Blocage face aux contestations	6
Des crises internationales à l'origine d'un nouveau paradigme	8
Un second quinquennat déjà terminé ?	9
Une légitimité de position sans légitimité d'action.....	9
Une difficulté à élargir sa majorité	10
La réforme des retraites acte II : trois erreurs manifestes	12
<i>100 Jours pour un renouveau ?</i>	<i>16</i>
Une promesse : 100 jours pour apaiser la France	16
Le discours du 19 avril : la poursuite du « en même temps »	16
Le parti de l'ordre et la promesse d'un renouveau démocratique autour de chantiers consensuels.....	18
Restaurer l'image de la France à l'international	19
Quels résultats ?	21
Efficacité des politiques publiques	21
Une défaite politique pour la majorité présidentielle	24
Des résultats contrariés à l'international	25
<i>Quelles perspectives pour la fin du quinquennat ?.....</i>	<i>26</i>
Du renouveau à Waterloo... et finalement le chaos ?	26
Reprendre le contrôle du territoire avant les Jeux Olympiques	26
Des réponses politiques pour éviter une crise systémique ?	27
La préparation des européennes	29
Le double choix : président du consensus ou le maintien de la grande marche ?.....	30
Le modèle Jacques Chirac.....	30
Le modèle Obama/Schröder	31
CONCLUSION	33

LE PRESIDENT DES CRISES

UN PROJET DE REVOLUTION HEURTE PAR LES CRISES

Apparue libérale, la « Révolution Macron » a été pensée par Emmanuel Macron pour déverrouiller le pays tant par une modernisation de l'État-providence et du monde du travail que par un progressisme sociétal. La France devait renouer avec des jours heureux en entrant pleinement dans la mondialisation après l'échec de 1981. Le « en même-temps », le dépassement des clivages, l'ouverture à la société civile ou encore les grands débats nationaux ont constitué des outils pour Emmanuel Macron afin de parvenir à cette finalité.

Cette nouvelle société française positive, déverrouillée et mobile, aurait dû contribuer à rompre avec la spirale défaitiste française que le président de la République avait diagnostiqué dans son livre : « un pays qui n'aime pas la réussite, mais qui refuse l'échec ». Seulement, au terme de son premier quinquennat, la révolution n'a pas eu lieu. Au contraire, elle a progressivement suscité davantage de défiance de la part des Français, qui n'auront pas été gouvernés par un président révolutionnaire, mais par un « président des crises ».

Mener une révolution

Initialement, la Révolution d'Emmanuel Macron devait reposer sur trois piliers : un **projet libéral-social** marqué par d'importantes réformes économiques et sociales, **une transformation de l'État et de la société** pour incarner une modernité occidentale à l'heure de l'essor des conservateurs dans les pays anglo-saxons et enfin **une entrée de la France dans la mondialisation** afin de faire passer un cap à l'Union européenne vers « l'Europe politique ».

Emmanuel Macron a été élu en 2017 **avec l'ambition de profondément réformer le pays**. Les valeurs sociales-libérales sont au cœur de son projet politique et ont donné lieu au « en même-temps ». Il vise en effet à concilier les valeurs de liberté individuelle et de marché libre avec un système de protection sociale plus juste et une régulation de l'économie pour réduire les inégalités de naissance. Afin de réaliser les 50 milliards d'euros d'investissements nécessaires selon lui pour avoir voix au chapitre pour les prochaines décennies (soutien aux acteurs économiques, transition écologique, modernisation et numérisation économique), il a proposé des grandes réformes économiques, fiscales et sociales telles que la réforme du code du travail par les « ordonnances Macron », la réforme universelle des retraites avec l'introduction du système par points, la réforme de l'assurance chômage, la transformation de l'impôt sur les fortunes (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI), la transformation du CICE en allègement pérenne des charges sociales sur les bas salaires ou encore la réforme de la formation professionnelle.

La **Révolution Macron est aussi politique**. Elle répond aux demandes des Français de dépasser les clivages partisans entre la gauche et la droite accusés de s'être rapprochés sur deux points clés : la construction européenne et le projet économique. Sur le premier point, ce rapprochement s'illustre par le vote de la majorité des dirigeants de l'UMP et du PS du Traité de Maastricht de 1993 ou encore du Traité établissant une Constitution pour l'Europe de 2004 alors que les Français auront voté non à ce dernier. Sur le second point, les deux partis se sont progressivement rapprochés après que la gauche ne se soit retrouvée face à l'impasse de ses solutions dans une économie mondialisée et libérale, mais que la droite n'ait jamais pu revenir sur les réformes socialistes par défaite culturelle et idéologique. Seulement, les deux partis ont été confrontés à des fractures sur les lignes à adopter sur la construction européenne et le projet économique avec un fort clivage libéralisme contre souverainisme. La droite n'a pas su choisir entre les partisans du modèle allemand libéral et pro-européen et une ligne souverainiste favorable à la protection des intérêts du peuple français vis-à-vis de la mondialisation. De même, la gauche n'a pas

su choisir entre les partisans du modèle nordique, ou démocrate, social-démocrate pro-européen et une ligne souverainiste à la Chevènement ou keynésienne avec les frondeurs. Emmanuel Macron a permis ainsi aux centres de s'émanciper des partis de gouvernement afin gouverner ensemble sur le modèle des réflexions giscardiennes de « deux Français sur trois » modérés permettant au pays de s'adapter à la mondialisation.

Enfin, il convient de rappeler que l'élection d'Emmanuel Macron intervient un peu moins d'un an après le référendum britannique sur le Brexit. A ce titre, il a été élu sur **un programme résolument pro-européen**, souhaitant faire de ce positionnement un axe différenciant de sa campagne. Sa volonté est de bâtir une Europe souveraine avec la France en tant que moteur et leader après avoir vécu une décennie perdue de construction européenne. C'est pourquoi il avait besoin que la France puisse pleinement entrer dans la mondialisation en correspondant aux attendus du XXIème siècle. Face aux grandes mutations internationales, à la multiplication des menaces transnationales, et à l'incertitude de la protection américaine, son projet est de bâtir une Europe protectrice sur la défense, l'immigration, ou encore le renforcement de la zone euro.

Blocage face aux contestations

Le plan originel de révolution d'Emmanuel Macron s'est heurté aux crises et aux blocages du pays, mais également de certains partenaires internationaux. Ainsi, il n'a pas pu mener sa révolution qui a été contestée dès les premiers mois de son quinquennat devenant *de facto* « le président des crises ».

Tout d'abord, son ambition de réformes économiques et sociales a fait l'objet de fortes contestations sociales de la part de la France des bloqueurs qui a paralysé le pays durant plusieurs mois, notamment :

- Automne 2017 : la contestation d'une intersyndicale face à la réforme du code du travail par ordonnances, avec 250 000 et 500 000 personnes manifestants qui ont défilé ;

- Printemps 2018 : la mobilisation des syndicats de la SNCF face au projet de réforme ferroviaire ouvrant à la concurrence le rail (fret et passagers) en France et redéfinissant les contours du statut de cheminot atteignant 33% de participation ;
- Automne 2018 : la mobilisation des syndicats de lycéens et étudiants face à la réforme du baccalauréat et de l'orientation dans l'enseignement supérieur ;
- Hiver 2019-2020 : la mobilisation syndicale contre la réforme des retraites avec l'introduction d'un système universel qui mobilise près de 1 000 000 de participants selon les chiffres officiels.

De plus, son projet de révolution politique se heurte aux « Gaulois réfractaires » à partir de l'hiver 2018-2019 et l'apparition du mouvement des Gilets Jaunes qui constitue un tournant politique pour Emmanuel Macron. Il ne s'agit plus des professionnels du blocage qui descendent dans la rue cette fois-ci mais des classes populaires et moyennes paupérisées qui ploient sous le poids des dépenses contraintes (logement, transport, énergie, etc.). En effet, en 2017, selon l'INSEE, celles-ci atteignent 30% du budget moyen des ménages français, contre 10% en 1960. Pour les deux déciles les plus pauvres, celles-ci atteignent environ 70% du budget des ménages. Cette colère s'est rapidement concentrée sur le président de la République sur fond de critique des inégalités et des différentes fractures observées en France entre les communes riches et les communes et pauvres, entre les métropoles et la ruralité, ou encore entre les régions.

Enfin, **son programme pourtant pro-européen détaillé dans le discours de La Sorbonne a fait l'objet de tensions avec les États membres** qui ont bloqué son action politique au-delà du Brexit. Ces blocages se sont cristallisés sur trois points. Tout d'abord, sur le plan budgétaire, le chef d'État français a porté le projet d'un budget de la zone euro. Sur ce point, il s'est heurté aux réserves émises par les pays frugaux (Allemagne, Pays-Bas, Autriche, etc.), et n'a obtenu quelques avancées (le plan d'investissements NEXTGENERATION UE de 750 milliards d'euros financés par endettement commun) qu'à la faveur de la crise sanitaire. Ensuite, sur le plan migratoire,

Emmanuel Macron dans son projet de faire une Europe souveraine qui protège a proposé une réforme d'harmonisation et de répartition obligatoire de la politique d'asile et de migration rejetée en bloc par le Groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, Tchéquie et Slovaquie), l'Autriche ou encore la Roumanie. De même, le renforcement de Frontex pour gérer l'immigration massive en provenance de la Méditerranée n'a abouti qu'en 2021 après s'être associé avec les pays d'Europe du Sud. Enfin, sur les aspects diplomatiques, les velléités réformatrices d'Emmanuel Macron sur l'OTAN n'ont pas été entendues par les autres partenaires européens. Pire, l'invasion russe en Ukraine a contribué à faire ressusciter l'organisation en conduisant les Américains à de nouveau s'intéresser aux affaires européennes, au-delà de leur pivot asiatique.

Des crises internationales à l'origine d'un nouveau paradigme

Le président des crises a eu à gérer de nombreuses crises provoquées par son action politique (affaire Benalla, ordonnances Macron, Gilets Jaunes, réforme des retraites). Seulement son premier quinquennat a également été marqué par des crises exogènes telles que la crise sanitaire et la guerre en Ukraine. Si elles sont étrangères à son action politique, leur portée a contribué à accélérer les mutations en cours : l'importance d'un État qui concilie liberté et protection et la logique du rapport de force qui devient la clé des relations internationales.

Le président n'est pas responsable de la crise sanitaire, mais son action a révélé un dirigeant en situation de décalage avec la population. D'une part, sa gestion de la crise sanitaire a souffert de contestations sociales avec les mouvements contre le pass sanitaire (300 000 personnes mobilisées au maximum au mois d'août 2021), davantage que dans les autres pays européens. Au-delà de cet aspect, la gestion verticale de la crise sanitaire par un conseil de défense a court-circuité les corps intermédiaires, Emmanuel Macron se privant de relais d'influence et de leviers de gouvernance pertinents pour mettre en place les mesures nécessaires de lutte contre la pandémie, puis pour vivre avec le virus. D'autre part, la crise sanitaire a opéré un changement de mentalité chez les décideurs publics comme les citoyens

pour remettre en avant la crise des services publics. Pour autant, la crise sanitaire n'a pas opéré un fléchissement de sa politique sur les services publics alors que nous avons constaté des failles dans notre système de santé (saturation des urgences, déserts médicaux, transports médicaux insuffisants, etc.). La succession des grèves du personnel soignant depuis la fin de la crise sanitaire illustre que la France n'a pas choisi de réorganiser ses services publics pour assurer à chacun un consentement à l'impôt.

Le président Macron n'est pas non plus responsable de la guerre en Ukraine. Seulement, ce conflit constitue une rupture dans l'histoire contemporaine européenne en actant le retour d'une guerre à haute intensité sur le Vieux-Continent entre deux États-nations. Près d'un an et demi après l'invasion russe en Ukraine, le monde se prépare à subir les effets du durcissement du conflit et de son inscription dans la durée. Ce nouveau paradigme met à mal l'action d'Emmanuel Macron sur deux points. Le premier concerne son positionnement à l'égard de l'OTAN et donc son projet d'Europe de la défense comme évoqué précédemment. Le second concerne sa grille de lecture de résolution des conflits par le multilatéralisme libéral et la recherche du consensus dont il s'est revendiqué dans son discours de La Sorbonne. Les grandes puissances mondiales et régionales aspirent à une domination hégémonique dans leur région. Pour cela, ils participent à reconfigurer les rapports de force qui gouvernent le monde en s'extirpant des règles internationales et en adoptant une approche bilatérale, voire unilatérale des relations internationales.

UN SECOND QUINQUENNAT DEJA TERMINE ?

Une légitimité de position sans légitimité d'action

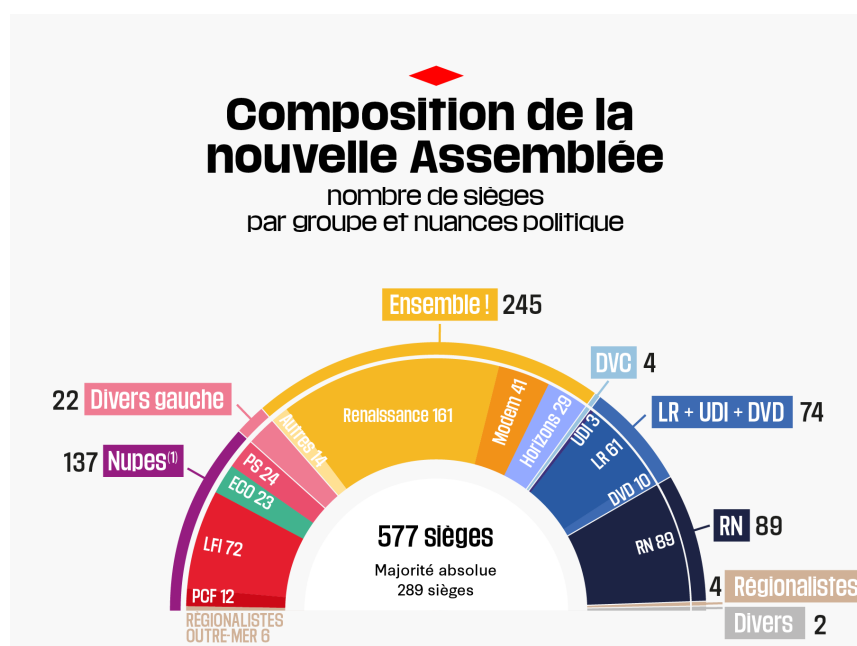
Lors du printemps 2022, les Français ont exprimé un double choix à l'égard d'Emmanuel. Avec l'élection présidentielle, les Français ont conféré à Emmanuel Macron une légitimité de position liée à son incarnation du parti de l'ordre et de « président des crises ». Alors qu'il avait été élu en 2017 par une coalition large en recueillant plus de 20% dans toutes les catégories

sociales, le socle électoral du président de la République s'est déplacé à droite autour des cadres (près de 30%) et des retraités (plus de 40%) en 2022. Cette incarnation du parti de l'ordre face aux crises a bénéficié au président-candidat dans un contexte international de crise où les Français ne souhaitaient pas être représentés ni par Jean-Luc Mélenchon, ni par Marine Le Pen. Avec les élections législatives, les Français ont conféré au Parlement le soin d'élaborer le projet politique du pays dans un contexte tripartite et de recherche de compromis de la part de chaque formation politique.

Sans un capital politique solide acquis aux législatives, Emmanuel Macron s'est retrouvé confronté à la difficulté de gouverner un État ingouvernable. Bien que son élection lui confère une légitimité en tant que président pour cinq années supplémentaires, le manque de consensus autour de son projet politique révolutionnaire, ne lui permet pas de conduire dans le calme social les réformes structurelles que contient son programme. Le résultat conduirait à un nouveau quinquennat marqué par des mouvements sociaux similaires à celui des Gilets jaunes, où la France serait confrontée à des obstacles internes.

Dans ce scénario, la capacité du gouvernement à réaliser des changements significatifs pour améliorer durablement la vie des Français et à traiter les problèmes socio-économiques et politiques deviendrait limitée. Cela laisse augurer un paradoxe : **Emmanuel Macron pourrait incarner un parti de l'ordre sans l'autorité qu'exige la fonction**. Chaque réforme économique se heurterait à une colère sociale qui affaiblirait le parti de l'ordre qu'il représente. Ainsi, l'autorité du chef de l'État s'affaiblirait crise après crise sans trouver les remèdes pour maintenir uni un pays fracturé et en colère.

Une difficulté à élargir sa majorité

Figure 1 : Composition de l'Assemblée nationale depuis 2022¹

Depuis les dernières législatives, Emmanuel Macron est obligé de composer avec une majorité relative, sur le modèle de François Mitterrand avec Michel Rocard en 1988. Cette situation se caractérise lorsque le parti dont est issu le président de la République termine en tête des suffrages exprimés, sans pour autant obtenir plus de 50% des sièges (289 sièges).

Cette élection a révélé une tripartition durable du champ politique avec un bloc de gauche radicale incarné par la Nupes autour de 140 députés, un bloc central autour de la majorité présidentielle autour de 240 députés et un bloc de droite nationale avec les 89 sièges du RN. La droite républicaine, notamment Les Républicains avec ses 61 députés, fait office de force pivot de cette Assemblée nationale, puisqu'elle permet théoriquement de faire voter des textes avec la majorité présidentielle.

Ce résultat en forme de désaveu pour Elisabeth Borne nommée quelques jours après l'élection présidentielle a conduit le tandem de l'exécutif à adopté une stratégie de majorité de texte afin de conserver la doctrine du dépassement des clivages partisans. Cela consiste à aller chercher sur

¹ Libération, Les résultats des législatives 2022 en cartes et infographies, sur la base des résultats de l'Assemblée nationale

certaines textes les voix de la droite républicaine, et sur certains autres les voix de la gauche modérée. Seulement, au regard de la composition de l'Assemblée nationale, Elisabeth Borne n'a réussi à faire passer que des textes consensuels :

- Loi du 16 août 2022 portant sur les mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat ;
- Loi du 16 décembre 2022 visant à lutter contre la précarité des accompagnements d'élèves en situation de handicap et des assistants d'éducation.

S'agissant des textes à moins consensuels comme le vote de la Loi de Finances 2023 ou encore de la Loi de Finances de la Sécurité sociale 2023, puis enfin pour la réforme des retraites en mars dernier, **Elisabeth Borne a été contrainte d'utiliser le dispositif prévu par l'article 49 alinéa 3 à 11 reprises**. Seulement, la différence de cette utilisation du 49-3, un dispositif issu du parlementarisme rationalisé prévu par la Constitution de la Vème République, a été interprétée comme un acte contre la volonté des Français et leur message des élections législatives.

La première année de la législature a révélé l'incapacité d'Elisabeth Borne à élargir la majorité présidentielle, tant à droite qu'à gauche. Elle n'a pas su construire ni un accord de gouvernement, ni un dialogue serein avec le groupe Les Républicains et les autres formations de droite pour bénéficier d'une majorité stable. Au contraire, la majorité s'est progressivement étiolée, notamment lors de la crise politique liée à la réforme des retraites.

La réforme des retraites acte II : trois erreurs manifestes

Annoncée dans le projet de la majorité présidentielle lors des législatives du printemps 2022, la réforme des retraites a fait l'objet d'une contestation sociale plus forte qu'en 2019. Dans ce contexte, le Gouvernement a commis trois erreurs manifestes lors de la séquence sur la réforme des retraites.

En premier lieu, **le calendrier de la réforme des retraites a été mal choisi par l'exécutif** pour deux raisons. D'une part, en choisissant de débiter les discussions à l'Assemblée nationale au mois de février 2023, le

Gouvernement a imposé une réforme dure aux Français qui ont devaient faire face à d'autres fronts tels que l'inflation énergétique et alimentaire en plein hiver. D'autre part, Emmanuel Macron a choisi d'exécuter la réforme des retraites pour prouver aux Français, aux partenaires européens ainsi qu'aux créanciers de l'État français que sa volonté réformatrice était intacte. Il aurait fallu alors imaginer d'autres scénarios tels qu'une intégration d'un amendement au PLFSS 2023² pour introduire la mesure paramétrique au cours de l'automne 2022 ou encore d'attendre l'été 2023 après une réelle concertation des partenaires sociaux pour prendre l'opinion publique à témoin pour bâtir une réforme des retraites la plus consensuelle possible.

Ensuite, la deuxième erreur a été **la conduite des négociations avec les partis politiques et les syndicats**. La réussite des réformes structurelles nécessite souvent une collaboration avec les partenaires sociaux, et un soutien politique à l'Assemblée nationale. Sans une légitimité suffisante, il a été difficile pour Elisabeth Borne de mobiliser leur soutien et d'obtenir des compromis nécessaires pour mettre en œuvre des changements significatifs. A l'égard des politiques, notamment des Républicains Eric Ciotti, Bruno Retailleau et Olivier Marleix, les négociations politiques sont devenues complexes en raison de désaccords et de tensions persistantes sur plusieurs points tels que l'âge pivot de 65 ans à 64 ans, les carrières longues pour ceux qui commencent à travailler à 20 ans, ou encore les pensions minimales des retraités. La Première ministre a dû céder sur plusieurs points dès le 12 janvier sans pour autant s'assurer du vote des 60 députés Les Républicains quelques mois plus tard. D'autant plus que le contexte d'enchaînement de bourdes de la part de l'exécutif sur la réforme a conduit le Gouvernement dans une impasse politique vis-à-vis des négociations politiques. A cela s'ajoute une difficulté à négocier avec les partenaires sociaux, notamment Laurent Berger, le dirigeant de la CFDT. Le Gouvernement a affronté une intersyndicale unie et soutenue durant toute la période par les Français. Ce succès syndical s'est traduit sur deux plans. D'un côté, les différentes mobilisations ont mobilisé, selon le ministère de

² Projet de Loi de finances de la Sécurité sociale 2023

l'Intérieur, entre 368 000 personnes (le 11 mars 2023) jusqu'à 1 270 000 personnes (le 31 janvier 2023) alors que les syndicats semblaient en perte de vitesse. La manifestation du 1er mai a rassemblé 762 000 personnes contre moins de 165 000 ces dernières années. De l'autre, l'opinion publique a été favorable à la réforme à des niveaux rarement atteints. Durant toute la période, plus de 2 Français sur 3 étaient contre la réforme. De plus, selon l'Ifop, 60 % des Français ont soutenu ou ont eu de la sympathie pour les syndicats qui ont repris des couleurs en catalysant la colère plutôt que les partis politiques.

Enfin, la troisième erreur commise par l'exécutif a été **d'être toujours en décalage avec la société**. Cela résulte d'une mauvaise compréhension de la société avec un mauvais diagnostic sur l'état d'esprit des Français, lassés par les crises, frappés par l'inflation et marqués par les politiques du « quoi qu'il en coûte ». Ce décalage s'est fait en trois étapes. Primo, **les trois premières manifestations (fin janvier jusqu'à la mi-février) ont connu une forte mobilisation de la France du travail derrière les syndicats**. La France du travail était galvanisée par les sondages d'opinion défavorables au gouvernement (65% à 75% d'opinions défavorables). Une grande majorité des manifestants (85%) étaient clairement opposés à la réforme et comprenaient les raisons de leur opposition au projet face à un gouvernement affaibli par ses erreurs et sa méthode qui laissait penser qu'il était possible de le faire fléchir. Secundo, à partir de la mi-février **la mobilisation régulière a diminué, mais des journées de mobilisation clés ont eu lieu**, notamment lors du week-end du 11 février et du mardi 7 mars. L'ouverture des débats parlementaires a suscité une concurrence entre les différentes forces politiques, notamment entre Jean-Luc Mélenchon et La France Insoumise (LFI) d'un côté, et les représentants syndicaux comme Laurent Berger et Philippe Martinez de l'autre. Le mouvement populaire a ralenti en l'absence d'une perspective politique claire, la Nupes ayant été inaudible et le Rassemblement National (RN) peu actif. Pour autant, la majorité présidentielle n'a pas su saisir cette opportunité pour revenir à la table des négociations face à des syndicats affaiblis car l'exécutif pensait que la contestation sociale s'essoufflerait. Or, les syndicats ont su reprendre la

main sur la mobilisation en gérant le timing entre les manifestations et en faisant des actions fortes en fonction des débats à l'Assemblée nationale, notamment en prévision des échanges sur la mesure phare à l'article 7 du projet de loi qui propose le décalage de la mesure de 62 à 64 ans. Enfin jusqu'au vote de la loi, **une forte reprise des mobilisations a eu lieu à partir de l'annonce de l'utilisation de l'article 49-3 par le gouvernement.** La parole gouvernementale a été discréditée dans les médias en raison de l'utilisation de cet outil législatif contre la France du Travail, ce qui a renforcé la mobilisation et le décalage entre Emmanuel Macron et la société.

Seulement, si Emmanuel Macron n'est durablement plus en phase avec les attentes et les préoccupations de la population, il aura du mal à mettre en place des politiques qui répondent véritablement aux défis et aux aspirations des Français. Une déconnexion entre le gouvernement et la société alimentera les frustrations et les tensions, contribuant ainsi à un climat social tendu et à une polarisation accrue. Ainsi, notre pays risque d'être davantage difficile à transformer en dépit des solutions que notre pays, l'homme malade de l'Europe, attend.

100 JOURS POUR UN RENOUVEAU ?

UNE PROMESSE : 100 JOURS POUR APAISER LA FRANCE

Après une réforme des retraites qui a déclenché la contestation sociale, Emmanuel Macron a souhaité reprendre la main en inaugurant une nouvelle séquence : **100 jours pour apaiser la France d'ici la fête nationale**. Un discours, celui du 19 avril était attendu, à l'image du discours du 12 juillet « des lendemains qui chantent » pour esquisser une nouvelle séquence plus favorable aux Français.

Le discours du 19 avril : la poursuite du « en même temps »

Le discours du 19 marque la poursuite du en même temps pour guider les chantiers consensuels qui permettront d'apaiser le pays. Ils s'articulent autour de trois grands thèmes présentés par le chef de l'État.

- Le travail :

Le gouvernement s'est engagé à créer 1,7 million d'emplois d'ici la fin du quinquennat et à promouvoir l'apprentissage dans le cadre de la poursuite du plan 1 jeune 1 solution. Sur le terrain de l'emploi, plusieurs réformes ont été annoncées, telles que la réforme du lycée professionnel et l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance chômage.

Ces réformes doivent permettre de dégager des marges de manœuvre pour aboutir à des hausses de salaires avec les partenaires sociaux grâce au « Pacte de la vie au travail ». Ses objectifs seront d'améliorer les revenus salariés, la progression des carrières, les conditions de travail, l'emploi des seniors et les reconversions professionnelles, en somme un retour au projet originel macroniste d'adaptation des métiers et des carrières à l'ère de la mondialisation et de la numérisation.

De plus, des mesures ont été prises pour favoriser la réindustrialisation, avec plus de 200 usines rouvertes au cours des deux dernières années. Des plans d'attractivité des emplois industriels et de planification écologique sont prévus dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'énergie et des technologies.

- Justice et ordre républicain :

Emmanuel Macron a également annoncé des efforts déployés pour renforcer les effectifs de la justice et de la police dans la poursuite des hausses budgétaires du dernier quinquennat. Ses 100 jours doivent apporter des réponses particulières portées à l'effectivité des peines pour créer les conditions d'une justice réelle.

L'accent a été mis sur la lutte contre les fraudes fiscales et sociales avec un programme volontariste sur la lutte contre les prestations sociales versées sur des comptes étrangers.

Troisième pan du volet sur la justice et l'ordre républicain, le projet de loi immigration devra apporter des réponses aux questions liées à l'immigration illégale et aux défaillances d'intégration des étrangers et immigrés en France.

Enfin, le président de la République a annoncé de revoir le fonctionnement des institutions avec des mesures visant à favoriser la participation citoyenne tout en restant très léger sur la feuille de route.

- Progrès pour mieux vivre :

Afin de renouer avec le logiciel originel macroniste, les services publics feront l'objet d'une préoccupation particulière, avec des initiatives visant à améliorer les services publics tout au long de la vie, de la petite enfance jusqu'au grand âge.

Des engagements ont été pris pour assurer le remplacement systématique des enseignants absents dès la rentrée prochaine.

Dans le domaine de la santé, des mesures telles que le dispositif "100% Santé" sont prolongées pour garantir un accès équitable aux soins. Des investissements continueront d'être réalisés dans les hôpitaux pour

désengorger les services d'urgence et pour assurer un médecin traitant à 600 000 patients atteints de maladies chroniques.

Le parti de l'ordre et la promesse d'un renouveau démocratique autour de chantiers consensuels

Le choix de chantiers consensuels n'est pas anodin. En conservant Elisabeth Borne après la séquence des retraites le 19 avril, Emmanuel Macron entend renouer avec sa transition amorcée lors de la crise des Gilets Jaunes, puis de la crise sanitaire : incarner le parti de l'ordre. Sans ordre dans la rue, il apparaît impossible de pouvoir entamer un idéal de renouveau démocratique cher au président de la République qui en a fait une composante de son logiciel de 2017.

En effet, le choix d'une feuille de route consensuelle est la promesse d'un retour à une vie parlementaire saine. Les Français ont démontré dans plusieurs enquêtes d'opinion être inquiets de l'attitude des députés Insoumis et ont préféré les comportements raisonnables des oppositions LR et RN. Ce retour à une vie parlementaire saine doit être l'occasion de respecter le choix des Français lors des dernières législatives. Enfin, cela permettrait à Emmanuel Macron d'éviter de passer par la dissolution, tout en pouvant brandir cette menace sur une partie des députés peu enclins à retourner au vote, notamment une partie des députés de la majorité qui seraient tentés de prendre leurs distances sur certains textes au regard de leur sociologie électorale.

De plus, les syndicats ont réussi leur pari en redorant leur blason lors de la séquence des retraites. Capables désormais d'opposer un contre-pouvoir que les Français peuvent entendre, ils représentent désormais une menace pour l'action politique d'Emmanuel Macron. Le choix d'une feuille de route consensuelle vise à limiter le recours aux syndicats et aux mobilisations sur plusieurs points : travail/emploi pour éviter une mobilisation générale et services publics pour éviter des mobilisations sectorielles (éducation, santé).

Enfin, la référence aux 100 jours d'apaisement est censée renouer avec l'esprit du grand débat national et de la consultation citoyenne. Cela offrirait aux Français un espace d'échange pour faire émerger des solutions consensuelles, d'où le choix de sujets consensuels. Ce retour aux « grandes consultations » s'est décliné sur le volet environnemental avec la consultation publique sur la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) annoncée dès les premières semaines suivant le discours du 19 avril 2023. L'objectif est de faire oublier l'utilisation douloureuse du 49-3 qui a été perçu comme un outil de brutalisation du peuple et non de l'Assemblée nationale.

Restaurer l'image de la France à l'international

La séquence des 100 jours poursuit également des objectifs externes, notamment à l'égard de trois parties : les autres États membres, les créanciers et les marchés financiers, ainsi que les investisseurs privés. Emmanuel Macron souhaite montrer à ces parties-prenantes que l'image la France peut s'apaiser et qu'elle est en phase avec la modernité du XXI^{ème} siècle.

Sur la question ukrainienne, le président de la République est resté attaché à ses principes énoncés en début de l'année. Il n'y a donc pas eu de tournant sur ce sujet lors de la séquence des 100 jours. Le chef de l'État s'est contenté d'affirmer à plusieurs reprises son soutien à l'égard de la contre-offensive ukrainienne (ventes de missiles sol-air SCALP, envoi de chars, etc.). Lorsque le pouvoir de Vladimir Poutine a été au cœur d'une rébellion intérieure menée par Prigojine, chef de Wagner, Emmanuel Macron s'est contenté de suivre le positionnement du camp occidental : soutien à l'Ukraine et non interférence dans les divisions du camp russe, tout en laissant entrevoir une sortie de crise à l'avantage de l'Ukraine.

S'agissant des créanciers, Emmanuel Macron a mis en avant à plusieurs reprises sa volonté de répondre aux critères budgétaires européens. Il s'agit

de la première raison invoquée pour mener à bien la réforme des retraites, y compris par l'utilisation du 49-3 invoqué en raison d'un risque économique pour la France. En effet, face à l'hostilité interne, Emmanuel Macron a cherché à gagner le soutien des marchés financiers, constatant que la France doit regagner sa crédibilité économique. Ainsi, le Gouvernement a orienté ses objectifs de communication non plus auprès des Français, mais des créanciers et des agences de notation pour les rassurer sur la trajectoire de la dette. L'objectif est de pouvoir toujours emprunter sur les marchés financiers. En effet, pour financer sa dette, la France émet des obligations assimilables du trésor (OAT) de 2 à 50 ans, et ne rembourse que les intérêts grâce à de nouveaux emprunts en faisant rouler la dette. Seulement, cette stratégie souffre de deux écueils pour la conduite des 100 jours. D'une part, il est contraint de composer avec une donnée : depuis 2017, en seulement un quinquennat, les dépenses de fonctionnement auront augmenté de presque 10%, alors que dans le même temps, en 2022, les dépenses d'investissement ne représentent que 3% du budget de l'État avec 26 milliards d'euros. D'autre part, le Gouvernement n'a pas convaincu les agences de notation, notamment Standard & Poors, ce qui fait entrevoir un risque sur la dette puisque la charge de la dette s'alourdit pour les futures générations.

Enfin, s'agissant des investisseurs étrangers, Emmanuel Macron a profité des 100 jours pour renouer avec son ADN de VRP de l'économie française. Sa présence a été remarquée dans plusieurs salons, notamment :

- **Choose France** à Versailles le 15 mai 2023 pour sa 5^{ème} édition sur les thématiques industrielles afin de rappeler les résultats français en termes d'accueil d'investissements directs étrangers et d'implantations industrielles de premier ordre ;
- **VivaTech** à Paris du 14 juin au 17 juin 2023 sur les thématiques numériques, notamment les progrès offerts par la révolution technologique de l'intelligence artificielle et les start-ups françaises, notamment en compagnie de Elon Musk ;

- Le traditionnel Salon du Bourget du 19 juin au 25 juin dédié à l'industrie aéronautique, fleuron français, tant d'un point de vue civil que militaire.

Avec ces trois momentums, Emmanuel Macron a voulu renouer avec son imaginaire d'ambassadeur de l'économie française pour montrer aux acteurs internationaux une autre image de la France, un pays attractif et orienté sur les innovations de rupture d'avenir.

QUELS RESULTATS ?

Efficacité des politiques publiques

Sur le premier axe « travail » de la feuille de route d'Elisabeth Borne, plusieurs points sont notables. Premier point non négligeable, le Gouvernement a su reprendre le dialogue avec les partenaires sociaux sur la question du travail, ce qui a peu à peu effacé le sujet des retraites. A partir du mois de mai, la CFDT est revenue à la table des négociations, chose qui n'était pas garantie quelques semaines plus tôt. Quelques signaux positifs ont été même donnés au Gouvernement, notamment sur le changement de méthode, plus consensuelle, par rapport à la réforme des retraites. Ainsi, tout cela a débouché sur le projet de loi « Plein Emploi » adopté par le Sénat en première lecture, pour faire plaisir à la droite avant son étude par l'Assemblée nationale au cours de l'automne prochain. Ce projet de loi contient plusieurs points clés déjà évoqués précédemment par le Gouvernement : France Travail, le guichet unique pour les demandeurs d'emploi, la révision du RSA par en un contrat d'engagement pour ses bénéficiaires (avec le lancement d'une expérimentation dans 18 départements) composé de droits et de devoirs assortis de sanctions plus poussées, et des volets plus sociaux pour les travailleurs en situation de handicap ou pour les emplois dans le secteur de la petite enfance (100 000 places de crèches supplémentaires prévues d'ici 2027).

Au sein de ce premier axe figure également la poursuite des travaux entrepris en faveur d'une réindustrialisation conciliant écologie et

production. A ce titre, le bilan est plus mitigé car le président a été stoppé dans son élan par les émeutes sur le projet de loi Industries vertes, dont l'étude à l'Assemblée n'a commencé que plusieurs semaines après son annonce.

Sur le deuxième axe « Justice et ordre républicain » le bilan des 100 jours est catastrophique. Les émeutes dans les banlieues ont balayé tout espoir de maintenir la paix civile et surtout laisse augurer le pire avec l'organisation des Jeux Olympiques de l'été 2024. Ainsi, le Gouvernement a eu à gérer une crise supplémentaire, qu'il n'avait pas anticipé des aveux d'Emmanuel Macron. Cela ne l'a pas conduit à mettre en œuvre de politiques publiques sur les sujets régaliens. A son actif, nous ne pouvons noter que la loi d'Éric Dupont-Moretti sur les moyens de la Justice. Seulement, elle ne constitue qu'un simple prolongement des hausses de crédits annoncés lors de l'élection présidentielle afin de rattraper le retard accumulé par la France sur le sujet. Sur les autres sujets régaliens, le Gouvernement n'a fait que reporter les projets de loi :

- Sur l'immigration, le texte ne sera examiné qu'à l'automne prochain en raison des blocages de l'aile gauche pour aboutir à un texte que le président souhaite « juste et équilibré » ;
- Sur la réforme des institutions, le Gouvernement doit composer avec le bon vouloir des deux chambres : le Sénat n'a pas débuté ses travaux tandis que l'Assemblée nationale est bloquée par la NUPES.

A son crédit, le Gouvernement n'a qu'un projet de loi sur la lutte contre la fraude fiscale et sociale présentée par Gabriel Attal dont les mesures sont pour la plupart empruntées aux différents rapports de la Cour des comptes.

Enfin, sur le troisième axe « Progrès pour mieux vivre », le Gouvernement a multiplié les mesures sans convaincre.

Sur le volet éducatif, le mois de juin a été marqué par une série d'annonces importantes pour le système éducatif français, reflétant une volonté de réforme mais un manque de capacités d'actions réelles. Parmi celles-ci, on note l'extension du Service national universel (SNU) aux lycéens volontaires en classe de seconde, offrant ainsi à davantage de jeunes la possibilité de

participer à cette expérience citoyenne. Une autre mesure suscitant débat concerne la réouverture du dossier sur la refonte des vacances scolaires, tout en ouvrant au débat la question des rythmes scolaires. Par ailleurs, une initiative visant à ouvrir le concours de recrutement des professeurs aux candidats ayant obtenu un diplôme de niveau bac+3 témoigne d'une volonté d'attirer de nouveaux jeunes vers l'enseignement. Enfin, suite au tragique suicide de Lindsay, le Gouvernement souhaite engager des moyens pour lutter contre le harcèlement scolaire, mettant en avant la nécessité de protéger la sécurité et le bien-être des élèves.

Sur le volet santé, la principale source de problème pour l'exécutif a été la grève des médecins hospitaliers au cours du début juillet. Le personnel soignant a de nouveau exprimé ses inquiétudes et ses revendications concernant leurs conditions de travail et les ressources allouées aux hôpitaux. Avant cela, un tragique meurtre d'une infirmière à Reims fin mai a provoqué une prise de conscience quant à la sécurité dans les hôpitaux psychiatriques. En réponse aux deux événements, le ministre de la Santé, François Braun, a mis en place des mesures pour renforcer la sécurité et offrir des astreintes rémunérées aux infirmiers hospitaliers. En revanche ces mesures n'ont pas convaincu l'ensemble des professionnels de la santé qui réclament des moyens supplémentaires face à une crise profonde dans le secteur. Par ailleurs, Emmanuel Macron a annoncé la relocalisation de la production de 50 médicaments, suscitant des réactions mitigées parmi les professionnels de la santé, notamment au regard de la diminution des investissements français dans la recherche médicamenteuse et dans sa politique industrielle en pharmaceutique. D'autant plus que la liste des médicaments à relocaliser est bien trop limitée pour avoir un réel impact sur la santé des Français.

Ainsi, il apparaît que les 100 jours d'apaisement n'ont pas permis d'entrevoir la fin de la crise des services publics, pourtant un des objectifs du second quinquennat d'Emmanuel Macron. L'efficacité des services publics demeure discutable au regard du niveau de dépenses publiques.

Une défaite politique pour la majorité présidentielle

Au niveau politique, la clôture de cette séquence des 100 jours représente une défaite pour l'exécutif sur trois points précis, malgré l'affaiblissement de la contestation sociale des Gaulois réfractaires.

Premièrement, la séquence des 100 jours a révélé une difficulté d'incarnation persistante pour Elisabeth Borne. Si une partie des objectifs en termes de politiques publiques ont été « délivrés » selon ses termes, elle n'a pas répondu à son objectif politique d'élargir la majorité présidentielle. Les équilibres politiques à l'Assemblée nationale n'ont pas été rompus et la situation n'a pas changé d'un iota. Ce manque de poids politique s'illustre en miroir par l'omniprésence présidentielle, qu'Emmanuel Macron a imposé à sa Première ministre, considérant « qu'il ne s'était pas suffisamment mouillé » sur la réforme des retraites. Le président de la République a multiplié les entretiens à la presse, les présences aux salons ou encore s'est peu déplacé à l'international.

Deuxièmement, il s'agit d'une défaite idéologique pour le chef de l'État. En effet, en se repliant sur des sujets consensuels, le chef de l'État a assumé qu'il ne disposait plus du capital politique nécessaire pour réaliser les grandes transformations politiques du pays. De nombreux chantiers qui nécessitent un « en même temps » pour Emmanuel Macron sont au point mort, à l'image de la loi Immigration, les réponses apportées aux émeutes dans les banlieues ou encore sur l'écologie et les services publics qui ne font pas l'objet d'une doctrine claire et énoncée.

Troisièmement, cette défaite idéologique s'illustre d'autant plus que le pays après avoir vécu un calendrier gouvernemental consensuel, cela n'a pas réhaussé significativement sa confiance auprès de l'exécutif. En effet, selon un dernier sondage en début juillet de BVA pour RTL, la cote de confiance d'Emmanuel Macron est stable autour de 31% contre 33% pour Elisabeth Borne qui a gagné 2 points au mois de juin³. Ainsi, le président de la

³ [Sondage BVA pour RTL](#), Observatoire de la politique nationale, juillet 2023.

République fait face à deux français sur trois hostiles lorsqu'il prend une décision. Cela entrave durablement ses capacités d'action. Même au sein du camp libéral, une partie des intellectuels a largement critiqué la gestion de la crise politique liée à la réforme des retraites. A titre d'exemple, l'historien Pierre Rosanvallon a évoqué une « crise démocratique la plus grave que la France ait connu ». Cette situation résulte d'un essor depuis 2022 de pouvoirs concurrents à ceux du président de la République jugés davantage légitimes que lui par les Français comme :

- le pouvoir législatif avec la nouvelle Assemblée ;
- le pouvoir du peuple qui s'exprime à travers la grève et les mobilisations ;
- le pouvoir de la démocratie sociale à travers le renouveau des syndicats alors que ceux-ci sont peu représentatifs ;
- le pouvoir de l'opinion avec des sondages qui permettent en permanence de fragiliser son action, puisque sa cote de confiance est structurellement faible.

Des résultats contrariés à l'international

Lors de son élection présidentielle en 2017, Emmanuel Macron faisait la couverture du Times en qualité du « Nouveau leader de l'Europe ». Il était pressenti pour faire émerger un nouveau chapitre de l'Europe et de sa place dans le monde en tant que défenseur des valeurs démocratiques, lesquelles auraient été menacées à l'intérieur du camp occidental par l'élection de Donald Trump et de Boris Johnson.

Pour un président soucieux de marquer l'Histoire des démocraties, les critiques sur « son style illibéral » font partie des plus dures à entendre. Seulement, les résultats de cette séquence des 100 jours n'ont pas réussi à enrayer les procès en illibéralisme. La presse étrangère libérale d'habitude favorable à Emmanuel Macron est beaucoup plus critique sur deux aspects : sa gestion politique intérieure (jusqu'à parler d'effondrement démocratique pour *The Daily Telegraph*) et ses maladresses stratégiques sur la Russie ou la Chine avec Taïwan.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LA FIN DU QUINQUENNAT ?

DU RENOUVEAU A WATERLOO... ET FINALEMENT LE CHAOS ?

Once dans

Reprendre le contrôle du territoire avant les Jeux Olympiques

Les 100 jours d'apaisement du pays ont débouché sur une situation de chaos dans les banlieues après la mort de Nahel. Alors qu'elle signe la fin du « en même temps » et la fin de la séquence des 100 jours, ces émeutes offrent au Président de la République un cap à tenir d'ici 2024 : reprendre le contrôle du territoire pour faire rayonner la France avec l'organisation des Jeux Olympiques.

En audition face aux sénateurs, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a fourni un bilan détaillé des dégâts provoqués par ce chaos depuis le 27 juin. 23 878 incendies sur la voie publique ont été recensés. Ces incidents ont engendré la destruction de 12 031 véhicules et 2 508 bâtiments incendiés ou dégradés, dont 273 appartenant aux forces de l'ordre. Par ailleurs, 105 mairies ont été touchées par des incendies ou des dégradations, tandis que 168 écoles ont fait l'objet d'attaques. Ces chiffres témoignent de l'ampleur considérable des dégâts causés par une seule semaine d'événements. La Fédération Française de l'Assurance, regroupant 99 % des assureurs opérant en France, a rendu public un communiqué fournissant une évaluation précise du coût des émeutes. France Assureurs a compilé 11 300 sinistres déclarés, aboutissant à un total de 650 millions d'euros de dégâts. De ce montant, les dommages causés aux biens professionnels représentent 55 % du coût total, tandis que ceux touchant les biens des collectivités locales comptent pour 35 %, cumulant ainsi 90 % du montant global. Le Medef évoque quant à lui un montant de dégâts d'environ un milliard d'euros.

Pour éviter une catastrophe lors de l'été 2024 dont les conséquences pourraient être d'une toute autre ampleur, **le Gouvernement doit adopter un cap clair : restaurer l'ordre et opérer la reconquête du territoire** en profitant du cadre juridique plus souple que permet l'organisation des Jeux-Olympiques en laissant la place à des expérimentations de nouvelles méthodes et de nouvelles doctrines.

L'organisation des Jeux Olympiques soulève plusieurs questions fondamentales auxquelles le Gouvernement doit répondre. Tout d'abord, il s'agit de **la sécurité de la cérémonie d'ouverture sur les bords de Seine** qui va devoir mobiliser une logistique bien plus importante que la sécurisation du cortège du 14 juillet. Ensuite, il s'agit de **la sécurité des événements sportifs et des infrastructures et lieux de résidence des délégations**. On se rappelle la prise en otage des sportifs israéliens aux Jeux Olympiques de Munich en 1972 qui avait traumatisé le monde entier. De surcroît, les événements du Stade de France lors de la finale de la Ligue des Champions 2022 appellent à douter de la capacité de la France de gérer ce type d'événement planétaire. Enfin, il s'agit de **la sécurité du quotidien (transports en commun, rue, lieux de vie, commerces), à la fois pour les Parisiens, mais également les touristes** où près de 10 millions de personnes sont attendues en Ile de France, soit quasiment un doublement de la population francilienne sur un mois.

Sans virage sécuritaire après les émeutes des banlieues de juin 2023, **Emmanuel Macron s'expose au plus important échec de sa carrière présidentielle.**

Des réponses politiques pour éviter une crise systémique ?

Il est dans l'intérêt de la France de sortir d'un état de crise permanent que nous subissons depuis la crise des Gilets Jaunes, voire depuis le début du premier quinquennat du président de la République. Plusieurs options politiques peuvent s'offrir au chef de l'État pour éviter une crise de régime.

En premier lieu, **le président doit s'efforcer à chercher des alliances nouvelles pour élargir sa majorité et son socle de soutiens**. La situation est aujourd'hui intenable pour que la France puisse affronter les crises à venir. Pour cela, la première option aurait été de nommer des personnes en dehors de la majorité, soit à droite chez Les Républicains ou soit à gauche chez les socialistes en dehors de la Nupes voire au sein de la Nupes. Nommer uniquement des ministres au sein de la majorité (Thomas Cazenve, Aurélien Rousseau ou encore Aurore Bergé) ne constitue pas un dépassement des clivages, mais l'ancrage du macronisme comme offre politique pérenne. Seulement, les Français ont exprimé un rejet de ce courant de pensée comme remède aux crises de notre époque.

La deuxième solution présente davantage de points positifs : un accord de gouvernement avec Les Républicains est la meilleure solution pour la France. Notre pays doit affronter les bouleversements économiques et géopolitiques qui nécessitent une stabilité gouvernementale. Sur le plan économique, la France a besoin d'un programme de réformes pour parvenir au plein-emploi et lutter contre l'inflation. Sur le plan diplomatique, l'actuelle chienlit constitue une épine dans le pied du chef de l'État. Seul, un accord de gouvernement lui permettra de se recentrer sur les sujets internationaux qui lui incombent (guerre en Ukraine, conflit Chine-Etats-Unis, Moyen-Orient) pour porter la voix de la France dans le monde. L'uniformisation des thèmes (lutte contre l'immigration illégale et lutte contre la fraude sociale et fiscale) qui ont fait le succès d'Eric Ciotti, et le déplacement du barycentre de la société plus à droite auraient contribué à faire du macronisme un mouvement davantage en phase avec la société.

Enfin, la troisième solution serait une dissolution pour reprendre la main sur les partis. Pour l'instant, il ne s'agit que d'une arme de dissuasion destinée aux parlementaires dont les positions sont fragiles ou réputées fragiles :

- Les députés de la majorité présidentielle afin de les forcer à être présent pour voter tous les textes de l'exécutif maintenant que chaque voix compte ;

- Les députés Les Républicains, dont les finances entamées par le score de Valérie Pécresse à la présidentielle de 2022 pourraient les faire redouter une nouvelle campagne électorale nationale, surtout en l'approche des européennes ;
- Les députés d'une partie de la Nupes, dont qui arrivent aux limites de leur positionnement électoral et politique que les Français sanctionnent pour l'instant dans toutes les enquêtes d'opinion.

Si la dissolution permettrait d'accomplir plusieurs objectifs stratégiques, elle comporte pour l'instant trop de facteurs complexifiant la donne, notamment la répartition des 577 circonscriptions (et notamment des circonscriptions favorables) au sein du Groupe Ensemble ! entre le Renaissance, le Modem, Horizons et Territoires de progrès.

La préparation des européennes

Après la séquence des 100 jours, les élections européennes sont désormais devenues le nouveau jalon politique pour la majorité présidentielle, sauf en cas de législatives anticipées. Elles devraient permettre au président de renouer avec son ADN pro-européen dans un clivage qui lui est favorable face au Rassemblement national.

En effet, un dernier sondage de l'IFOP pour le JDD et Sud Radio montre une relative stabilité des intentions de vote à l'égard de la majorité présidentielle. La liste qui serait dirigée par Stéphane Séjourné recueille entre 19% et 22% d'intentions de vote, selon les différentes configurations testées. Cela représente un affaiblissement par rapport à 2019, lorsque la liste menée par Nathalie Loiseau avait obtenu 22,4% des suffrages. Seulement, la bloc de la majorité résiste aux différentes crises nationales en raison de son incarnation du parti de l'ordre (35% en moyenne chez les retraités) et de sa ligne pro-européenne claire. Seulement, le parti devra composer avec des résultats mitigés sur la scène européenne décrits précédemment.

En revanche, Les Républicains, formation concurrente mais de plus en plus proche de l'exécutif, devra faire un choix stratégique sur son positionnement

européen et donc sur son projet. Après l'échec de 2019, le parti peut-il incarner une voix gaulliste et populaire fidèle à l'Europe des nations ou optera-t-il pour une ligne plus libérale et proche de celle du président de la République en jouant sa crédibilité européenne ? D'autant plus que le débat lors de la présidence du parti n'a pas apporté une certitude de réponse sur la ligne du parti.

Les élections européennes permettront aux deux formations d'opérer une clarification sur leur projet pour le pays. Ainsi, l'uniformisation des thèmes et des remèdes entrevue depuis les législatives devrait ouvrir ou fermer définitivement l'option d'un accord de Gouvernement, ce qui permettra à la France d'être fixée sur son avenir.

LE DOUBLE CHOIX : PRESIDENT DU CONSENSUS OU LE MAINTIEN DE LA GRANDE MARCHÉ ?

Deux choix de modèle s'offrent à Emmanuel Macron après la séquence des 100 jours : le président du consensus à la Jacques Chirac qui tendrait vers l'immobilisme ou le maintien de la grande marche quoi qu'il en coûte pour préparer la révolution politique de 2027.

Le modèle Jacques Chirac

Dernier président de la République ayant réalisé deux mandats, Emmanuel Macron pourrait être contraint de vivre le quinquennat de Jacques Chirac. Ne disposant pas d'un capital politique nécessaire pour effectuer les transformations, Emmanuel Macron pourrait s'inscrire dans la continuité de la séquence des 100 jours : le président du consensus et de l'apaisement.

Seulement, il s'agira pour Emmanuel Macron de se réinventer. C'est le changement de méthode promis lors de l'entre-deux-tours de la présidentielle de 2022. Cette nouvelle méthode du consensus, sur le modèle des grands débats, doit s'appuyer sur un exécutif capable de s'approprier certains relais de pouvoir auprès des corps intermédiaires. Pour cela,

l'équipe gouvernementale devra être ouverte à écouter les préoccupations et les idées des citoyens, des différentes factions politiques et des divers groupes de la société pour rechercher les dénominateurs communs et encourager le dialogue et le débat constructif.

Toutefois, Jacques Chirac avait su retirer sa réforme du CPE au regard de la mobilisation sociale en s'appuyant sur d'autres capacités de gestion des conflits qu'Emmanuel Macron. Un exemple notable du style consensuel de Jacques Chirac est son opposition à l'adhésion de la France à la guerre en Irak en 2003, malgré la forte pression internationale en faveur de cette guerre. Sa décision de ne pas rejoindre cette coalition militaire a été largement soutenue par l'opinion publique française, qui était majoritairement opposée à la guerre. Cela a illustré sa capacité à tenir compte des opinions de la population et à prendre des décisions en accord avec les intérêts nationaux. De même, Chirac a été reconnu pour sa gestion de la canicule de l'été 2003, où il a pris des mesures rapides pour faire face à la crise tout en exprimant sa compassion envers les victimes et leurs familles.

Le modèle Obama/Schröder

Pour maintenir la grande marche, Emmanuel Macron gagnerait à se forger une image de grand réformateur en s'inspirant de Gerhard Schröder. En effet, alors qu'au début des années 2000, l'Allemagne était considérée comme 'l'homme malade de l'Europe' et comptait 5 millions de chômeurs, Gerhard Schröder mène les réformes Hartz et transforme son pays en locomotive de l'économie européenne. Dès 2008, l'Allemagne ne compte plus que 3 millions de chômeurs. Ces fameuses réformes Hartz ont porté sur la refonte du régime de droits et devoirs des demandeurs d'emploi par la formation et le reclassement (Hartz I, 2003), sur la création facilitée d'entreprises par les chômeurs (Hartz II, 2003), sur la décentralisation de la négociation salariale et du service public de l'emploi (Hartz III, 2004) ainsi que sur la rationalisation de l'assistance chômage (Hartz IV, 2005 – jugée la plus efficace). Elles ont donné un avantage comparatif aux acteurs économiques allemands face à la concurrence internationale. En 5 ans, les exportations allemandes sont ainsi passées de 33 % à 44 % du PIB et, en

moins d'une décennie, elles ont même doublé grâce à la compétitivité de ses champions industriels.

Emmanuel Macron pourrait s'inspirer du modèle de Gerhard Schröder pour faire de la France une puissance économique d'ici 4 ans et laisser le pays dans un meilleur état qu'il ne l'a trouvé. Pour cela, il aura besoin de renouer avec une liberté d'action et un capital politique pour mener à bien des réformes structurelles. Ce impose une nouvelle légitimité soit par un accord de Gouvernement notamment avec la droite ou par une victoire lors de nouvelles élections législatives après une dissolution. Seulement, la séquence des 100 jours n'a pas permis de poser les bases de ce modèle, ce qui signerait l'abandon du macronisme comme logiciel politique.

Dans la même suite d'idée, Emmanuel Macron pourrait s'inspirer du modèle de Barack Obama qui repose notamment dans son second mandat par : un redressement du modèle économique américain ainsi qu'une action internationale importante. Sur le premier point, la ressemblance avec l'actuel locataire de l'Élysée est marquante dans la mesure où ce dernier vise à concentrer son action sur les indicateurs macroéconomique : taux d'emploi, taux de chômage, croissance économique, etc. Il faut rappeler que Barack Obama avait plutôt bien réussi cette mission, et que les indicateurs américains étaient plutôt bons mais cela n'avait pas empêché l'arrivée au pouvoir de Donald Trump. Sur le second point, l'action internationale de Barack Obama ne conclut pas sur un bilan magnifique de la politique étrangère américaine mais a permis au président américain d'asseoir sa stature et son image personnelle. Sur ce point, nous arrivons peut-être à un point de comparaison intéressant avec le président de la République.

CONCLUSION

Les 100 jours devaient permettre au président de la République d'avoir un nouveau souffle pour débiter le second acte de son mandat. Cela devait constituer soit un renouveau soit un Waterloo aboutissant au chaos. À la fin de cette période, il n'est pas évident d'aller dans un sens ou dans un autre. En effet, une partie des objectifs fixés par le président de la République aurait pu être accompli si les émeutes urbaines n'avaient pas chamboulé la donne politique.

Cela a emporté plusieurs conséquences : l'apaisement promis par le Chef de l'État apparaît difficile à concrétiser après que des émeutiers se sont livrés à des scènes de guerre et de pillage pendant plusieurs soirées ; l'élargissement de la majorité politique et de la base politique est devenu presque impossible pour l'exécutif puisque cela imposait de faire des choix pouvant conduire à la fin du « en même temps ».

Si nous avons évité le chaos à la suite des émeutes et des fortes tensions liés aux mobilisations sociales, la France n'est toujours pas apaisée. De plus, Emmanuel Macron aura du mal à se relancer pour permettre un renouveau de son quinquennat. Ainsi, la séquence des 100 jours devrait s'étirer jusqu'aux prochaines élections européennes et jusqu'au jeux Olympiques.

Par **Matthieu Hocque**, Directeur adjoint des études du Millénaire

Contribution : **William Thay**, Président du Millénaire

Crédit photo : [Emmanuel Macron](#) via Wikimedia Commons sous [licence CC BY 3.0](#)



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Secrétaire générale : Marion PARISSET

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clement PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Matthieu HOCQUE

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*